

	TARIFS 2018 (T.T.C.) - LES EMPLACEMENTS				
	TARIFS PAR NUITÉE				
	Du 09/04 au 08/06	Du 10/06 au 07/07	Du 08/07 au 25/08	Du 26/08 au 08/09	Du 09/09 au 06/10
	<i>Arrivée entre</i>				
<i>14 h et 18 h</i>					
<i>14 h et 18 h</i>					
<i>14 h et 20 h</i>					
<i>14 h et 18 h</i>					
<i>14 h et 18 h</i>					
<i>Départ : avant 12 h.</i>					

Camping de la Vanlée
- Rue des Gabions -
50290 BREHAL
Tél. : 02 33 61 63 80
camping.vanlee@wanadoo.fr

Forfait "Nature" pour 1 ou 2 pers. + 1 tente ou 1 caravane ou 1 camping car + 1 voiture	13.70 €	16.70 €	20.40 €	16.70 €	13.70 €
Supplément électricité (10 Ampères)	5.00 €	5.00 €	5.00 €	5.00 €	5.00 €
Supplément adulte à partir de 13 ans	4.35 €	5.25 €	5.85 €	5.25 €	4.35 €
Supplément enfant de 2 à 12 ans (Gratuit enfants - 2 ans)	2.80 €	3.60 €	3.90 €	3.60 €	2.80 €
Supplément voiture (1 véhicule supplémentaire par emplacement autorisé)	3.30 €	4.20 €	5.50 €	4.20 €	3.30 €
Supplément animal (Les chiens de catégories 1 et 2 sont interdits)	2.50 €	3.00 €	3.50 €	3.00 €	2.50 €
Visiteur (de 9 h. à 21 h.)	2.50 €	3.00 €	3.50 €	3.00 €	2.50 €
Garage mort	8.00 €	8.00 €	X	8.00 €	8.00 €

- * - 10% pour toutes les personnes munies d'un titre d'adhésion délivré par la FFCC, ACSI, ANWB, ADAC.
- * **Tente supplémentaire** : maximum 2 tentes (petite "canadienne "ou "igloo") / Gratuit
- * **Visiteur** : après avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant, il est admis sous la responsabilité du campeur qui le reçoit. Son véhicule doit rester sur le parking extérieur.
- * **Emplacement** : Un maximum de 6 personnes est autorisé par emplacement.



Forfait spécial "Randonneur" pour 1 personne à pied ou à vélo + 1 "petite" tente	8.60 €	8.60 €	12.30 €	8.60 €	8.60 €
--	--------	--------	---------	--------	--------

	TARIFS PAR NUITÉE			
	Du 29 mars au 08 avril	Du 07 au 14 octobre		
	<i>Arrivée : entre 14 h. et 18 h.</i>			
	<i>Départ : avant 12 h.</i>			
Forfait spécial "Grande Marée" pour 2 personnes + 1 tente ou 1 caravane ou 1 camping car	10.00 €			
	1,50 € par personne supplémentaire *			

* Accès à l'aire de service compris pour les campings cars * A partir de 12 ans

Groupes (Uniquement sur réservation)	TARIFS PAR NUITÉE			
	Emplacement	Enfant	Accompagnant	Electricité
	Groupe scolaire (avril, mai, juin et sept)	5.10 €	2.55 €	4.10 €
Colonie (juillet et août)	6.30 €	4.95 €	6.10 €	4.50 €

Camping de la Vanlée



TARIFS 2018 (T.T.C.) - LES EMPLACEMENTS

Camping de la Vanlée - Rue des Gabions - 50290 BREHAL
Tél. : 02 33 61 63 80 / Mail : camping.vanlee@wanadoo.fr



LES FORFAITS

Forfait "Saison Duo" : du 29 mars au 14 octobre 2018

1 499.00 €

Forfait comprenant : 1 emplacement pour 2 personnes
+ 1 caravane ou 1 camping car + 2 véhicules + 1 animal + électricité (10 Ampères)

Taxe de séjour à ajouter pour le Forfait "Saison Duo" : 30 € pour l'ensemble de la saison

Forfait "Saison Famille" : du 29 mars au 14 octobre 2018

1 849.00 €

Forfait comprenant : 1 emplacement pour 6 personnes maxi.
+ 1 caravane ou 1 camping car + 2 véhicules + 1 animal + électricité (10 Ampères)

Taxe de séjour à ajouter pour le Forfait "Saison Famille" : 50 € pour l'ensemble de la saison

En plus pour les Résidences Mobiles de Loisirs :
Hivernage de la Résidence Mobile de Loisirs sur le camping

375.00 €

Forfait "Mois Duo" : Durée d'un mois comprise
entre le 1er avril et le 30 juin
ou entre le 1er septembre et le 14 octobre

395.00 €

Forfait comprenant : 1 emplacement pour 2 personnes
+ 1 caravane ou 1 tente ou 1 camping car + 2 véhicules + 1 animal + électricité (10 Ampères)

Taxe de séjour à ajouter pour le Forfait "Mois Duo" : 0,55 € par jour et par personne

Option lavage bateau
pour les 2 Forfaits "Saisons"



50.00 €

LES TARIFS COMMUNS

Frais de réservation

9.00 €

Jeton machine à laver



4.00 €

Jeton sèche linge



2.00 €

Internet (se renseigner à l'accueil)



Gratuit

Accès aire de service "camping car"
comprenant vidange des eaux usées
et remplissage du réservoir d'eau



4.00 €

Taxe de séjour / Toute l'année
Par jour et par personne de plus de 18 ans



0.55 €

Les réservations ne seront effectives qu'après notre accord et après versement d'un acompte de 30% du coût du séjour.